

NORVÈGE.—Un correspondant d'un de nos confrères de Belgique, le *Petit Belge*, lui adresse au sujet de ce pays de Norvège, un article très-intéressant et où se trouvent les détails suivants :

Le culte catholique est toléré maintenant en Suède. Il est libre, magnifiquement libre en Norvège et en Danemark, surtout en Norvège.

Il y a des églises et des communautés catholiques, maintenant, à Stockholm, à Gothenborg, à Malmo, à Geflie, sur le golfe de Bothnie, etc.

A Stockholm, il y a deux églises catholiques : Saint-Eugène et St-Eric. La première a reçu un vocable, qui rappelle le nom du prince Eugène de Beauharnais, père de la femme d'Oscar Ier, père du roi Oscar II régnant.

Les conversions (une bonne cinquantaine par an), ne se font pas dans les rangs du clergé luthérien, ni dans ceux de la noblesse (les richesses acquises au seizième siècle pendant la guerre d'extermination faite aux catholiques et pendant la guerre de Trente-Ans, sur le continent européen, s'y opposent peut-être du côté humain). C'est dans la bourgeoisie que se manifeste un certain mouvement de retour.

Ce mouvement est plus accentué en Norvège et surtout en Danemark. A Copenhague, j'ai visité la belle résidence des Jésuites, qui ont hardiment fondé un collège dans les environs, à Ordrup.

A Ordrup, il existe aussi un petit couvent de religieuses hospitalières, qui passent leur vie dans la prière et dans la visite des malades. Elles sont très-populaires dans la localité et dans les environs.

C'est une des particularités des missions scandinaves. Presque à chaque station on a attaché une maison hospitalière, dirigée par des religieuses, soit par des Sœurs grises allemandes de Sainte-Elizabeth, soit par des Sœurs savoisiennes de Saint-Joseph. Les Sœurs de Saint-Joseph sont 80 en Norvège et 140 en Danemark.

A Stokholm et à Christiania, elles ont de véritables hôpitaux où elles reçoivent tout le monde. On fait queue pour être admis dans ces asiles de bénédiction. La popularité des Sœurs est telle en Norvège, qu'elles peuvent voyager *gratis pro Deo* en train et dans les bateaux des compagnies maritimes.

Au commencement de ce siècle, *il n'y avait pas un seul catholique en Norvège*, grâce au despotisme luthérien établi par les rois de Danemark.

Aujourd'hui, l'Eglise catholique est plus libre en Norvège que dans aucun pays d'Europe. De par la loi des *dissenters*, de 1891, la nomination à tous les postes ecclésiastiques est abandonnée à l'Eglise même ; le prêtre catholique est, pour les catholiques de son district, officier de l'état civil ; le mariage conclu devant le prêtre catholique est légalement reconnu ; la liberté de l'exercice public du culte catholique est garantie ; les prêtres catholiques peuvent porter le Saint-Sacrement dans les processions à travers les rues de la paroisse ; la police en grand gala fait cor-